

COMMISSION DES DROITS

Nos réf : AC/CB/2029

FICHE D'INFORMATION

Objet : Crédits votés non utilisés

La LOI n° 2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018 est parue au J.O du 11 décembre 2018.

Dans le budget des anciens combattants voté par le Parlement 22,5 millions d'euros n'ont pas été utilisés.

Mission / Programme	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	22 505 057	22 505 057
Liens entre la Nation et son armée	1 280 430	1 280 430
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	21 224 627	21 224 627